



Conseil Consultatif Régional Sud
6 rue Alphonse Rio
56100 Lanbert - FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69
• FAX : +33 297 83 91 84
info@ccr-s.eu
adrilet@ccr-s.eu • biguenn@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Compte rendu Groupe de travail Espèces Pélagiques - 28 Octobre 2014- Lisbonne, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Le Président E. Paz a remercié les membres pour leur présence, et a proposé de différer le point sur le finning, en l'absence de F. Portela Rosa, ce qui a été validé.

Le compte-rendu de la précédente réunion a été validé, en apportant une modification sur l'intervention de la fédération régionale des Asturies au sujet des accords de Bilbao.

Point d'information sur le cadre de gestion à long terme de l'anchois du golfe de Gascogne

Il a été indiqué aux Membres que le calendrier de gestion de ce stock serait modifié, et reviendrait en adéquation avec l'année civile à partir du 1^{er} janvier 2015. Il faut en outre se féliciter du fait que la règle d'exploitation proposée par le CC Sud, devrait être mise en œuvre dès l'an prochain. Ces modifications du cadre de gestion de cette espèce se matérialiseront via le Règlement « Tac et Quotas », adopté à l'issue du Conseil des Ministres de fin d'année. Plusieurs membres se sont félicités de ces résultats, impliquant tout à la fois un vraisemblable lissage des possibilités de pêche et des quantités commercialisées, tout en s'inscrivant dans un cadre sécurisé vis à vis de la gestion du risque. Il conviendra donc d'accompagner les travaux liés à l'adoption du plan de gestion pour cette espèce, travaux dont le calendrier n'est à ce jour pas connu.

Les membres ont également été informés de l'actualité concernant la révision de l'accord professionnel. Des divergences de vues ont été clairement exprimées au sein du secteur espagnol (Acerga, Fédération des Asturies), concernant aussi bien le changement de calendrier, que son contenu, et le fait qu'e cet accord ait été reconduit jusqu'à la fin 2014. Cela, alors que des fermetures de quotas sont intervenues sur ce stock. Il a cependant été exprimé que le changement de calendrier était supporté par des avis scientifique, et que cette question était aussi essentiellement conditionnée par des enjeux internes à la gestion de ce stock en Espagne. Concernant l'accord professionnel, le rôle du CC ayant été rappelé, il a été souligné que faute d'un consensus total, la recherche d'un accord favorisant majoritairement l'ensemble des parties devait être recherché.

De même, il a été proposé par le représentant de l'industrie de la transformation d'augmenter les objectifs de mise sur le marché de plus gros quantités de gros anchois. Cette proposition a été discutée, mais n'a pas été validée.

Thon rouge

Les grandes lignes du récent avis scientifique ont été présentées. Il convient aujourd'hui de s'enorgueillir du fait que la biomasse soit considérée par les scientifiques comme à son plus haut niveau historique (580 Kt), niveau de très loin supérieur aux précédentes valeurs maximales (aux environs de 300 kt, constatés dans les années 1970). La mortalité par pêche est par ailleurs considérée comme étant très largement inférieure à Fmsy. Des incertitudes demeurent néanmoins sur le niveau de captures le plus adéquat.





Conseil Consultatif Régional Sud
6 rue Alphonse Rio
56100 Lanester - FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69
• FAX : +33 297 83 91 84
info@ccr-s.eu
adriete@ccr-s.eu • bguenn@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Les secteurs français et espagnols ont exprimé leur proposition de gestion pour les deux années à venir, proposant une augmentation en 2 ans des possibilités de pêche, jusqu'à la valeur recommandées par le SCRS conduisant au MSY, dans le scénario le plus pessimiste (24 000 Tonnes pour l'Espagne, 23 536 Tonnes pour la France).

Les ONG environnementales ont indiqué qu'elles ne se positionneraient pas sur le calendrier, mais qu'elles pourraient valider le principe d'une augmentation raisonnée.

Il est donc rapidement apparu qu'un avis pourrait être adopté sur la question, avis qui serait transmis avant la plénière de l'ICCAT. De nombreux échanges ont visé à l'adoption d'une position consensuelle.

Il a finalement été convenu de ne pas évoquer de recommandations chiffrées au sein du futur accord, et de s'accorder quelques jours pour trouver un accord sur la période. En l'absence d'évolution, un avis minoritaire sur le calendrier figurera au sein de cet avis.

Durant ces échanges, la question de la marge de tolérance pour le contrôle des captures (thon blanc, thon rouge..) a été abordée. Ces questions seront finalement traitées durant le groupe de travail du 29 Octobre, en lien avec l'obligation de débarquement et le règlement Omnibus.

Finalisation du projet d'avis sur l'OCM

Il a été rappelé que ce projet d'avis, validé lors du Comité Exécutif de juin, devait être complété par des éléments d'analyse de la situation de la commercialisation durant le 1^{er} semestre. E. Paz a ainsi présenté ces éléments pour ce qui concerne les Organisations de Producteurs espagnoles, faisant apparaître des volumes de captures sur lesquels une intervention a eu lieu très importants. En ce qui concerne la France, les OP n'ont pas réagi de manière uniforme à la nouvelle OCM, notamment en ce qui concerne leur possibilité d'intervention. Il a été jugé qu'au regard de l'incertitude sur les Programmes Opérationnels, ce mécanisme n'avait pas pleinement été utilisé. Il est espéré que la situation s'améliore en 2015. Pour le Portugal, H.Jorge a indiqué que la demande était plus forte que l'offre pour les principaux stocks pélagiques, notamment du fait des contraintes sur certaines possibilités de pêche (Sardine Ibérique).

L'Avis du CC Sud sur ce sujet sera donc complété avant d'être envoyé, en tentant par ailleurs d'établir un dialogue avec les autres CC qui pourraient être intéressés.

Gestion de la sardine Ibérique

Le Président a rappelé que l'Espagne et le Portugal étaient opposés à la fixation d'un TAC pour ce stock. Par ailleurs, d'importants travaux scientifiques ont permis le développement de règles d'exploitation. Toutefois, en raison de problèmes biologiques et d'un diagnostic scientifique indiquant un très faible niveau de biomasse, l'application de ces règles d'exploitation a conduit cette année à deux fermetures anticipées.

Le représentant d'ACERGA a jugé que les mesures de gestion en Espagne ne pouvaient que favoriser une pêche olympique, et qu'il convenait de trouver des mécanismes assurant une pêche plus raisonnable. Tout en rappelant la forte dépendance à la sardine





Conseil Consultatif Régional Sud
6 rue Alphonse Rio
56100 Lanent - FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69
• FAX : +33 297 83 91 84
info@ccr-s.eu
adriete@ccr-s.eu • biguenn@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

pour les navires galiciens ciblant cette espèce, il a estimé qu'il y avait manifestement matière à travailler au sein du CC sur ce sujet.

H. Jorge a jugé que les actuels problèmes étaient avant tout liés au diagnostic scientifique, et non pas aux mesures de gestion. Il espère ainsi beaucoup des nouvelles campagnes scientifiques, qu'il conviendra d'analyser de près, avant de réfléchir aux suites à donner.

Cette proposition a été validée. D'autres échanges ont permis d'identifier qu'il pourrait être opportun de travailler sur le calendrier d'activité, notamment afin d'optimiser la commercialisation.

Plan de gestion chinchard IX :

Les membres ont été informés de la dynamique de travail impulsée par le CC Pélagiques, reposant dans un premier temps sur un questionnaire, visant à mieux cerner les besoins et aspirations. Les membres concernés par la gestion de ce stock ont donc été invités à le renseigner. M. Garmendia a souligné qu'elle était pour l'heure associée à ces travaux, étant membre du CC Pélagiques, mais qu'elle pouvait tout à fait laisser sa place à d'autres représentants s'ils en faisaient la demande.

Point d'information sur la gestion du maquereau

Les membres ont été informés que les résultats de l'étude sur la différenciation des stocks pourraient être disponibles en fin d'année.

Questions diverses

- Le représentant d'Acerga a tenu à faire part de sa déception, quant au contenu de cette réunion, en lien avec le trop peu de temps accordé à la question de la sardine ibérique.